

Ils nous démontent des maisons

Il y eut deux époques où la commune du Lieu se signala par la démolition, ou l'acceptation que la chose se fasse par des privés, de nombreux bâtiments. La première toucha la fin du XIXe siècle, la seconde les années cinquante et soixante.

A la fin du XIXe siècle, la commune du Lieu était régentée par le syndic Jules-Jérémie des Charbonnières. Les propos qu'il inséra dans la FAVJ de l'époque, prouvent un caractère entier et totalement impropre à une discussion possible.

L'affaire commence par un article adressé à notre journal no 10 de 1893 :

Le Lieu. Notre habile municipalité continue d'en faire des siennes. Depuis peu de temps, voilà le troisième bâtiment qu'elle fait démolir dans cette partie de la commune : un collège construit en 1834, vendu pour une centaine de francs, un chalet pour 25 francs et enfin notre antique Stand, dont l'adjudicataire n'est pas encore choisi, où ne loge cependant aucun électeur et dont la restauration a été votée deux fois par le conseil communal actuel.

Bien sûr qu'il manque quelques francs pour la construction de cette fameuse route qui sera si utile à la contrée. A quand l'hôpital ?

X.

Ce correspondant reçut naturellement une volée de bois vert lors du numéro 11, et notre syndic de conclure par un P.S :

J'oublie encore, M. X, de vous prévenir que, pour compléter la liste des démolitions. La Municipalité se propose d'acheter la maison dite la Filotte, le pendant du collège de Fontaine-aux-Allemands pour la faire raser de fond en comble.

C'était ce qu'on appelle de la souplesse ! On devait lui répondre en août de la même année, surtout pour prendre parti pour cette pauvre école de Fontaine-aux-Allemands :

Pour ce qui concerne le collège de Fontaine-aux-allemands, que m. le Syndic veuille bien consulter les archives de ce hameau ; il y verra que ce bâtiment fut reconstruit entièrement en 1834 et relevé d'un étage. Pour cela, l'Etat accorda un devis de 20 plantes au Risoud et l'on fit un four à chaux exprès pour cette reconstruction.

En 1871, ensuite de grandes réparations au corps même du bâtiment, et grâce à l'influence de M. Samuel Rochat, ingénieur, alors député au Grand Conseil, l'Etat accorda de nouveau un subside de fr. 1000 ; le hameau fit un emprunt hypothécaire équivalent.

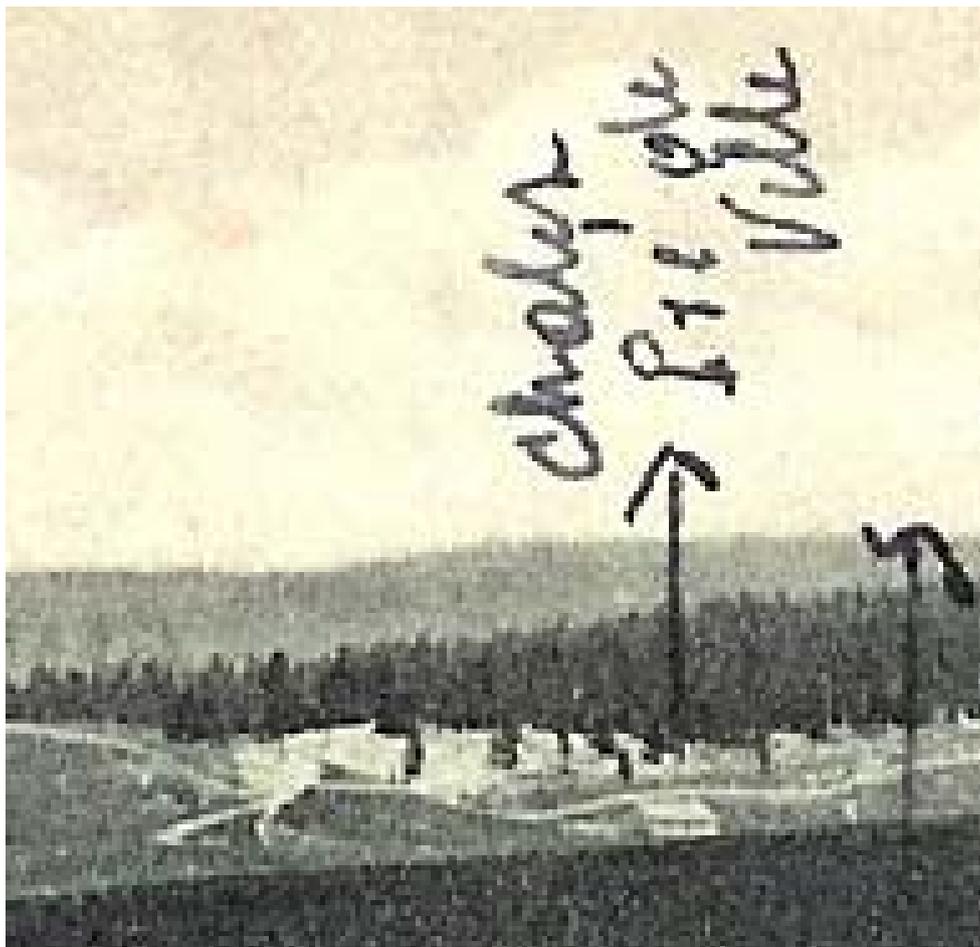
Il paraît donc, d'après le langage de M. Jérémie Rochat, que toute maison entièrement restaurée en 1871 est une baraque qu'il faut absolument démolir.

Sans vouloir donner de conseil à l'autorité communale, il eût été plus rationnel d'en faire la vente sans condition de démolition et plus d'un pauvre diable aurait été content d'y loger sa famille à bon compte. – D'après ces explications, peut-on appeler cette démolition de la bonne administration.

La démolition du chalet du Pré-de-Ville était, croyons-nous, moins mal intentionnée. Il est toutefois regrettable que ce bâtiment ait été payé fr. 500.- par la commune et vendu quelque temps après fr. 17.50.

On peut être bien assuré que Jules-Jérémie ne reviendrait jamais ni sur ses propos ni sur ses ambitions de démolition, ses collègues de municipalité ne faisant sans doute pas le poids en face de lui et de son autoritarisme excessif.

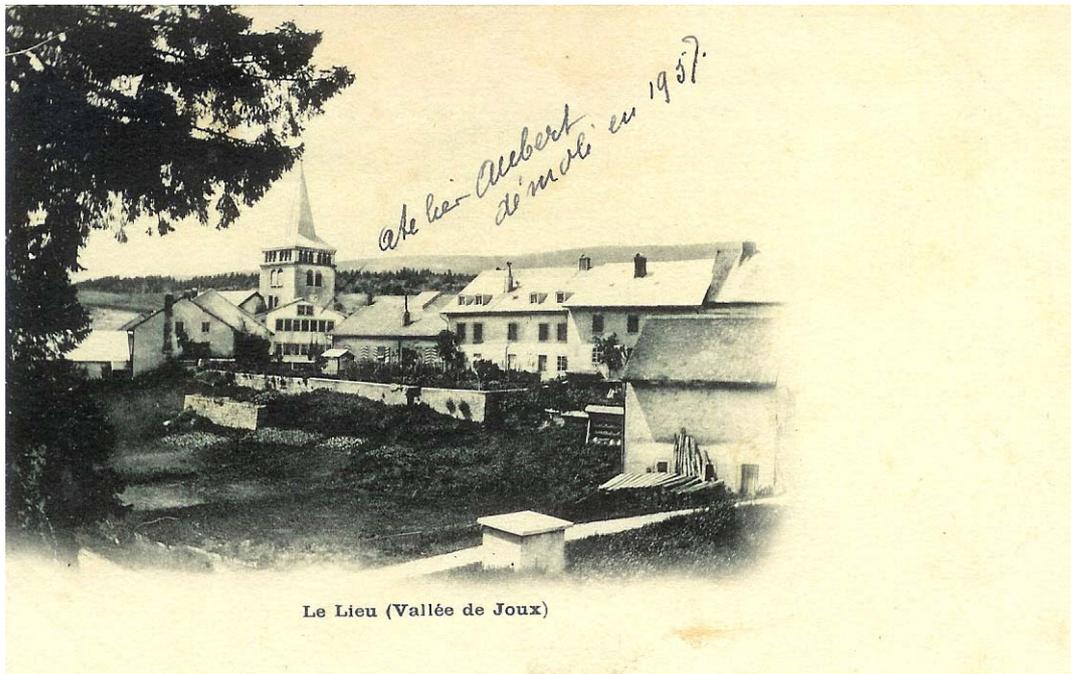
Cela n'étonnera personne que l'on ne puisse pas mettre la main sur une seule photo de l'ancien collègue de Fontaine-aux-Allemands. Par contre le Pré-de-Ville se signale au lointain d'une ancienne photo du village du Lieu :



Annotation du syndic Alphonse Rochat.

Mais revenons au XXe siècle où il y aura suffisamment à constater sans épilucher le XIXe.

La série des démolitions commence au Lieu. La première est de 1957. Ce sera la plus sensée de toutes, puisqu'elle libérera l'église de la verrue qui l'enlaidissait depuis la fin du XIXe siècle. Un dénommé Aubert, industriel, avait construit un atelier à bise de cette église sans que rien ni personne n'ait pu l'empêcher, la loi semblant être de son côté plutôt que de la collectivité qui vit avec horreur s'élever cette horrible bâtisse. Pour preuve les photos ci-dessous :



A l'heure de sa démolition, cette maison appartenait non plus à la famille Aubert, mais à un nommé Le Coultre.

C'est à cette époque-là que fut démoli l'ancien hôpital du Lieu. Cette bâtisse avait servi les derniers temps à loger des bûcherons bergamasques. Elle devait certes être dans un état vétuste, néanmoins la forme générale, les encadrements des portes et fenêtres en pierre de taille, faisaient que cette bâtisse eut pu être réparée et donner une magnifique maison. Quoique son emplacement, il faut le reconnaître, au pied de la colline du Revers, avec peu de soleil l'hiver, n'était quand même pas idéal.

Elle eut été parfaite pour un musée local ! Mais qui, à l'époque, alors que l'on ne voyait qu'en avant, aurait pu imaginer un tel établissement ? Le passé n'était plus qu'à laisser derrière voire à démolir. Mentalité d'une ou même de plusieurs générations pour qui le mot de progrès était le seul possible pour envisager la destinée de l'humanité.



Ce bâtiment avait eu une longue histoire. Il fut ainsi possédé au XVIIIe siècle, par le pasteur Philippe Bridel de l'Abbaye.



Tout un petit monde...



Feu donc l'Hôpital du Lieu.

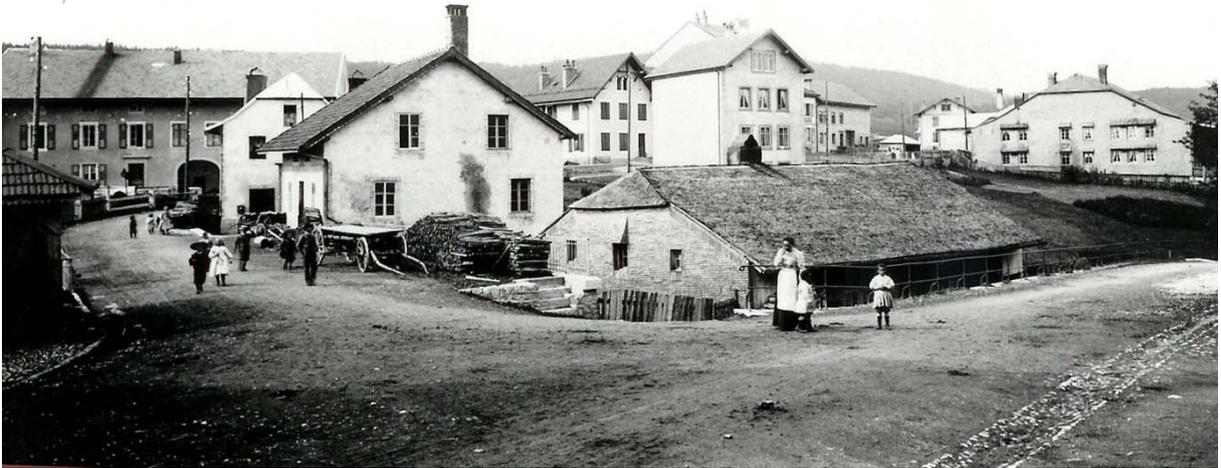


Maison Merminod.



Démolition de mai 1992.

Revenons aux Charbonnières



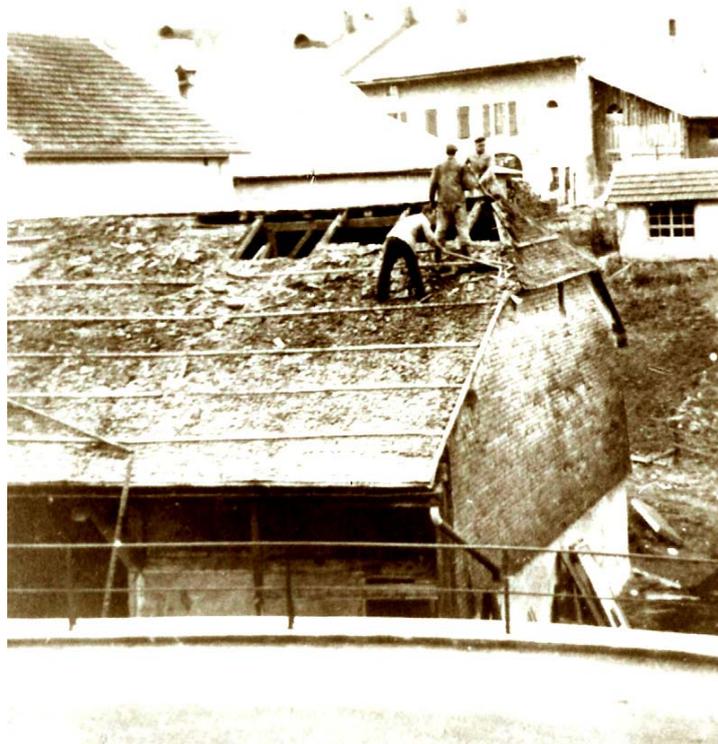
Le vieux moulin, construit en 1430, alors qu'il n'y avait aucun bâtiment aux alentours. Ensuite modifié rectifié, reconstruit pour apparaître en dernier sous cette forme.



Ceci était véritablement le cœur du village. Vers 1935-1940.



Dernier regard sur un bâtiment qui va être démoli incessamment (1959). La photo a été prise par Edmond Jaccoud, logeant au premier étage de la maison chez Alphonse, fenêtre de la cuisine.



Ils ont commencé...



L'affaire est entendue. L'endroit, remblayé, deviendra route et places de parc. On voit encore le marronnier et le banc sur la petite place qu'il y avait proche de la laiterie. Les soubassements du vieux moulin sont encore en place. Ils témoigneront encore dans quelques milliers d'année de ce que fut l'endroit.



1959. Le vieux moulin n'est plus, les travaux pour la restructuration de la route principale vont grand train.



Autre lieu, la Cornaz, voisinage de bise vu de l'arrière.



La Cornaz de bise, façades avant.



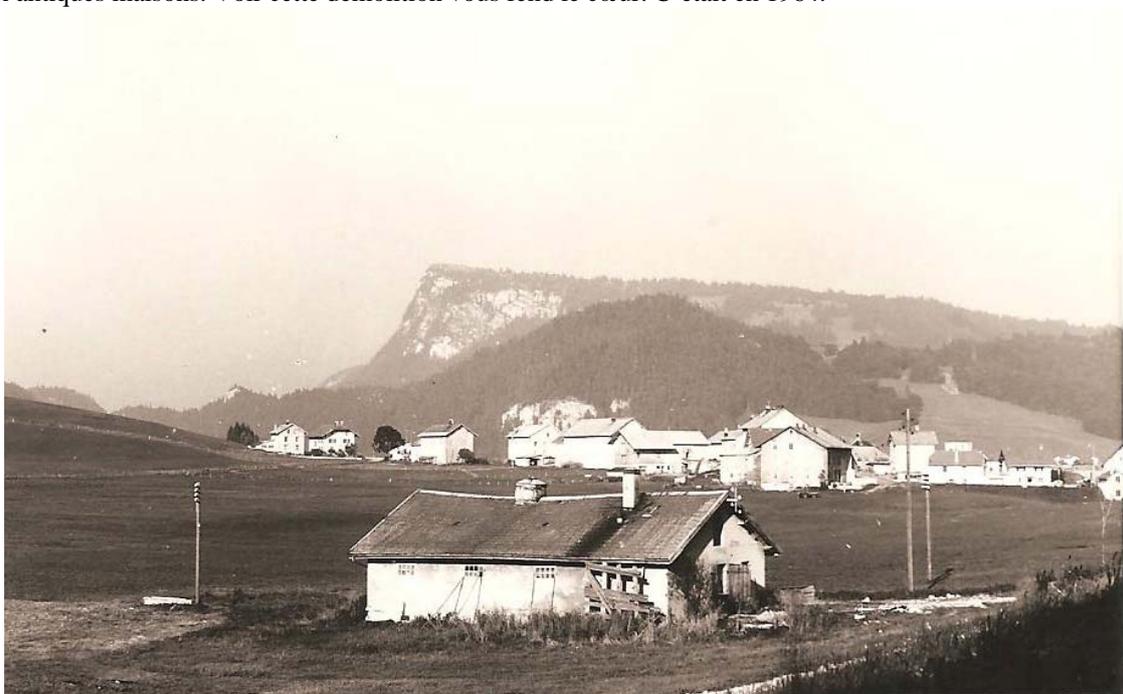
Pour en faire une simple villa de week-end, on l'a démolie. Ainsi l'argent n'a pas rien que du bon ! Il est évident qu'aujourd'hui la chose ne serait plus possible, mais au début des années soixante, la mise à bas de cette « vieille » bâtisse n'était considérée par les autorités que comme un moindre mal. On retrouve ici la mentalité de l'ancien syndic Jules-Jérémie Rochat qui aurait pu se frotter les mains devant un tel désastre !



Seule photo couleur des lieux.



Combien de familles, combien d'hommes et de femmes, de garçons et de fillettes, n'ont-ils pas passé dans les deux antiques maisons. Voir cette démolition vous fend le cœur. C'était en 1964.



Pour quant à la vieille porcherie où notre grand-père passa tant d'heures à soigner ses cochons, ce n'était qu'un moindre mal. La nouvelle devait sans doute l'égaliser ! 1988.



Et voilà le boulot ! Et n'appellez surtout pas les pompiers !